... la Nouvelle-Orléans ... rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 2 AVRIL 1884

OFFICIEL.

Ticket Démocrate Conservateur Régulier.

Pour Officiers d'Etat:

Pour Gouverneur, SAMUEL DOUGLAS McENERY, de Ouachita.
Pour Lieutenant-Gouverneur, CLAY KNOBLOCH, de Lafourche.
Pour Trésorier, E. A. BURKE, d'Orléans.
Pour Avocat-Général, M. J. CUNNINGHAM, de Natchitoches.
Pour Secrétaire d'Etat, OSCAR ARROYO, de Plaquemines.
Pour Auditeur, O. B. STEELE, de Union.
Pour Surintendant de l'Education Publique, WARREN EASTON, d'Orléans.

Pour Sénateurs:

Premier District, R. H. Farrar, A. Estopinal.
Second District, Anatole A. Ker, Lawrence O'Donnell.
Troisième District, George H. Braughn.
Quatrième District, Jno. C. Davey, Jr.
Cinquième District, Simeon Toby.
Sixième District, Gustave A. Breaux, S. S. Carlisle.

Pour Représentants:

Premier District Représentatif. Premier Ward—Barnard C. Shields.
Second District Représentatif. Second Ward—E. S. Whitaker, J. D. Farrell.
Troisième District Représentatif. Troisième Ward—W. E. O'Donnell, B. Armbruster, Wm F. Bulger.
Quatrième District Représentatif. Quatrième Ward—Jno. J. Fitzpatrick.
Cinquième District Représentatif. Cinquième Ward—James Darier, L. M. Gex.
Sixième District Représentatif. Sixième Ward—Charles R. Kennedy.
Septième District Représentatif. Septième Ward—John A. Letten, Thos. A. Laroque.
Huitième District Représentatif. Huitième Ward—Miles Riordan.
Neuvième District Représentatif. Neuvième Ward—F. Dudenhefer.
Dixième District Représentatif. Dixième Ward—Thos J. Bath, Wm H. Rooney.
Onzième District Représentatif. Onzième Ward—R. N. Ogden, T. C. Murphy.
Douzième District Représentatif. Douzième Ward—W. R. Greathouse.
Treizième District Représentatif. Treizième et Quatorzième Wards—R. H. Downing.
Quatorzième District Représentatif. Seizième et Dix-septième Wards—
Quinzième District Représentatif. Quinzième Ward—N. Trepagnier.

Pour Officiers de Paroisse:

Pour Shérif Civil, THOMAS DUFFY.
Pour Shérif Criminel, CHARLES A. BUTLER.
Pour Greffier de la Cour Civile de District, WM A. McGEHAN.
Pour Greffier de la Cour Criminelle de District, JAMES HARRY.
Pour Annotateur des Aliénations, JOSEPH BATT.
Pour Recorder des Hypothèques, JOHN J. O'BRIEN.
Pour Avocat de District, LIONEL ADAMS.
Pour Coroner, Dr JAMES F. FINNEY.

Pour Officiers de Ville:

Pour Maire, J. V. GUILLOTTE.
Pour Trésorier, I. W. PATTON.
Pour Contrôleur, JOS. N. HARDY.
Pour Commissaire des Travaux Publics, JOHN FITZPATRICK.
Pour Commissaire de Police et des Edifices Publics, PATRICK MEALEY.
Pour Recorder du Premier District, ROBERT C DAVEY.
Pour Recorder du Deuxième District, THOMAS J. FORD.
Pour Recorder du Troisième District, A. P. KELLER.
Pour Recorder du Quatrième District, T. J. MOONEY.
Pour Juge de la Première Cour de Cité, THOMAS R. ROZIER.
Pour Juge de la Deuxième Cour de Cité, WM. VOORHIES.
Pour Juge de la Troisième Cour de Cité, WALTER H. HOLMES.
Pour Juge de la Quatrième Cour de Cité, CHARLES G. OGDEN.
Pour Greffier de la Première Cour de Cité, JOHN T. FITZGERALD.
Pour Greffier de la Deuxième Cour de Cité, N. V. VINET.
Pour Greffier de la Troisième Cour de Cité, WM. SARAZIN.
Pour Greffier de la Quatrième Cour de Cité, KENNEDY SCRATCHLEY.
Pour Constable de la Première Cour de Cité, P. A. LOOBY.
Pour Constable de la Deuxième Cour de Cité, ALFRED BARNES.
Pour Constable de la Troisième Cour de Cité, R. P. THOMAS.
Pour Constable de la Quatrième Cour de Cité, FRANK CARAMBAT.

Pour Membres du Conseil de Ville:

Premier District Représentatif, Premier Ward—Patrick Mullen.
Deuxième District Représentatif, Deuxième Ward—
Troisième District Représentatif, Troisième Ward—Wm H. Moon, Hugh McManus, George H. Lord.
Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward—B. G. Barton.
Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward—A. Paturno, Henry Albert.
Sixième District Représentatif, Sixième Ward—Joseph Garidel.
Septième District Représentatif, Septième Ward—A. D. Saucier, Edw. S. Maunsell.
Huitième District Représentatif, Huitième Ward—Michael Carroll.
Neuvième District Représentatif, Neuvième Ward—
Dixième District Représentatif, Dixième Ward—J. Remer, Bartholomew Moran.
Onzième District Représentatif, Onzième Ward—Peter Kaiser, Douglas M. Kilpatrick.
Douzième District Représentatif, Douzième Ward—A. C. Winn.
Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième Wards—
Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-septième Wards—
Quinzième District Représentatif, Quinzième Ward—Emile Bauman.
Pour Membre du Conseil, Premier District Municipal, 1er, 2me et 3me Wards—E. L. Israel.
Pour Membre du Conseil, Deuxième District Municipal, 4me, 5me et 6me Wards—A. Prados, Jr.
Pour Membre du Conseil, Troisième District Municipal, 7me, 8me et 9me Wards—Thos H. Ryan.
Pour Membre du Conseil, Quatrième District Municipal, 10me et 11me Wards—John F. McCabe.
Pour Membre du Conseil, Cinquième District Municipal, 15me Ward—Nicolas Amann.
Pour Membre du Conseil, Sixième District Municipal, 12me, 13me et 14me Wards—Jacob Steully.
Pour Membre du Conseil, Septième District Municipal, 16me et 17me Wards——

BERNARD C. SHIELDS, Président du Comité de Paroisse.
JAS. VOLRATH, Secrétaire. 30mars—

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES
Coin Dauphine immédiatement après ... forment l'angle de la rue du Canal.
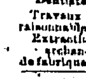
Opérations de tout genre faites ... au ressort de leur art. Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S., DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE, 150 ....RUE DU CANAL.......150 près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
... de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août—

Mme MONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 26 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1 an

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par A. McDERMOTT, 153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports. ...1—1 an

AVIS D'ELECTION.

BUREAU DU SHERIF CIVIL DE LA Paroisse d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1884.

EN VERTU d'une autorité d'une proclamation émise par Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 16 février 1884, ordonnant qu'une élection ait lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, le MARDI après le troisième Lundi du mois d'Avril 1884, savoir:

Le Mardi, 22 Avril, A.D. 1884.

De 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, à savoir:

1° **Elire les membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane** pour représenter les districts sénatoriaux ci-après désignés et représentatifs de la Ville de la Nouvelle-Orléans, pour le terme de quatre années, savoir:

Sénateurs.

Deux Sénateurs du Premier District Sénatorial composé du Huitième et du Neuvième wards d'Orléans et des paroisses St Bernard et Plaquemines.
Deux Sénateurs du Second District Sénatorial, composé du Quatrième, du Cinquième, du Sixième et du Septième wards d'Orléans.
Un Sénateur du Troisième District Sénatorial, composé du Treizième ward d'Orléans.
Un Sénateur du Quatrième District sénatorial, composé du Second et du Quinzième ward (rive droite), d'Orléans.
Un Sénateur du Cinquième District sénatorial, composé du Premier et du Dixième ward d'Orléans.
Deux Sénateurs du Sixième District sénatorial, composé du Onzième, du Douzième, du Treizième, du Quatorzième, du Seizième et du Dix-septième ward d'Orléans.

Représentants.

Premier District Représentatif, Premier ward—Un Représentant.
Second District Représentatif, Second ward—Deux Représentants.
Troisième District Représentatif, Troisième ward—Trois Représentants.
Quatrième District Représentatif, Quatrième ward—Un Représentant.
Cinquième District Représentatif, Cinquième ward—Deux Représentants.
Sixième District Représentatif, Sixième ward—Un Représentant.
Septième District Représentatif, Septième ward—Deux Représentants.
Huitième District Représentatif, Huitième ward—Un Représentant.
Neuvième District Représentatif, Neuvième ward—Deux Représentants.
Dixième District Représentatif, Dixième ward—Deux Représentants.
Onzième District Représentatif, Onzième ward—Deux Représentants.
Douzième District Représentatif, Douzième ward—Un Représentant.
Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième wards—Un Représentant.
Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-septième wards—Un Représentant.
Quinzième District Représentatif, Quinzième ward—Un Représentant.

2° **Elire un Gouverneur, un Lieutenant-Gouverneur, un Secrétaire d'Etat, un Avocat-Général, un Trésorier d'Etat, un Auditeur des Comptes Publics et un Surintendant de l'Education Publique**, tous pour le terme de quatre années.

3° Elire par les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, **un Avocat de District** pour la paroisse d'Orléans, **un Juge, un Greffier et un Constable** pour chacune des Première, Deuxième, Troisième et Quatrième Cours de Cité de la Nouvelle-Orléans, **un Greffier pour la Cour Civile de District, un Greffier pour la Cour Criminelle de District, un Shérif Civil, un Shérif Criminel, un Enrégistreur des Transferts de Propriétés et un Annotateur des Hypothèques**, tous pour le terme de quatre années.

4. Et, attendu que l'Assemblée Générale, à sa dernière session régulière tenue en 1882, a adopté certains amendements à introduire dans la Constitution de cet Etat, lesquels, en vertu des dispositions de l'article 256 de ladite Constitution, doivent être soumis aux électeurs qualifiés pour être par eux approuvés ou rejetés. Attendu que ces amendements ont été indiqués clairement et pleinement dans une publication officielle du Secrétaire d'Etat; conformément aux dispositions du susdit article de la Constitution à laquelle il est référé et sont soumis aux électeurs qualifiés de cet Etat pour être par eux approuvés ou rejetés d'après le vote qu'ils donneront pour ou contre chacun des dits amendements séparément.

Recueillir le vote des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sur lesdits amendements, proposés, comme suit.

En vertu de la loi No 76 de la session régulière de 1882.

Premier amendement proposé—"Pour amendement à l'ordonnance relative à la dette de l'Etat" ou "Contre amendement relatif à la dette de l'Etat."

En vertu de la résolution conjointe No 113 de la session régulière de 1882.

Second amendement proposé—"Pour amender l'article 146 relatif aux émoluments et frais fixés par la loi dans la paroisse d'Orléans," ou "Contre l'amendement à l'article 146 relatif aux émoluments et frais fixés par la loi dans la paroisse d'Orléans."

En vertu de la résolution conjointe No 125 de la session régulière de 1882.

Troisième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 81 relatif à la juridiction de la Cour Suprême," ou "Contre amendement à l'article 81 relatif à la juridiction de la Cour Suprême."

Quatrième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 95, relatif à la juridiction des Cours d'Appel", ou "Contre amendement à l'article 95 relatif à la juridiction des Cours d'Appel."

Cinquième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 101, relatif au jugement des affaires devant les Cours d'Appel quand les juges ne sont pas d'accord," ou "Contre amendement à l'article 101, relatif au jugement des affaires devant les Cours d'Appel quand les juges ne sont pas d'accord."

Sixième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 128, relatif à la juridiction des Cours d'Appel pour la paroisse d'Orléans," ou "Contre amendement à l'article 128, relatif à la juridiction des Cours d'Appel pour la paroisse d'Orléans."

Septième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 135, relatif à la juridiction des Cours de Cité de la paroisse d'Orléans," ou "Contre amendement à l'article 135, relatif à la juridiction des Cours de Cité de la paroisse d'Orléans."

Huitième amendement proposé—"Pour amendement à l'article 130, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans," ou "Contre amendement à l'article 130, relatif à la juridiction de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans."

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu, conformément à la loi No 58 de la session extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Mardi, 22 avril, A. D. 1884,

(c'est-à-dire le mardi suivant le troisième lundi d'avril), de sept heures du matin à six heures de l'après-midi, dans la ville de la Nlle-Orléans et paroisse d'Orléans, à tels bureaux d'élection qu'établira le gouverneur, mentionnés dans la ville de la Nlle-Orléans, pour élire tous les officiers ci-dessus mentionnés, et pour recueillir le vote des électeurs de la dite ville et paroisse sur les amendements ci-dessus proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane lesquels ont été adoptés par un vote des deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, et sont plus complètement énumérés dans la proclamation officielle qu'en a faite le secrétaire d'Etat et ont été dûment promulgués, ainsi que l'ordonne la Constitution.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22mars—au 22 avril

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.
HORACE FAIRBROTHER."
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Ecoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,
Mrs. EMMA GEDNEY."
159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans de Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, et quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.
JOSEPH WALDEN."
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

Avis. AUX CAPITALISTES, $100,000,

Bons, première hypothèque, de la Compagnie du chemin de fer "Crescent City", échéant pour $25,000 chacun en 10, 12, 14 et 16 ans. Intérêt 6 pour cent, payable semestriellement, en Mai et en Novembre.
A vendre par la NEW ORLEANS NATIONAL BANK
2mars—1m 34 rue du Camp.

SPECTACLES, BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.
Engagement de CHARLOTTE THOMPSON.
Commençant Dimanche soir, 30 mars 1884, Matinées, Samedi et Mercredi.
Dimanche soir, Mercredi Matinée et Samedi soir, EAST LYNNE.
Lundi soir et Samedi Matinée, JANE EYRE.
Mardi et Samedi soirs, MISS MULTON.
Mercredi et Vendredi soirs, NELL GWYNNE.
Dimanche, 6 avril, le grand drame spectacle, THE SEA OF ICE, CHARLOTTE THOMPSON comme OGARITA.
30 mars—

ELKIN & CIE., 100...RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des **TAPIS** Trois-plis "Ingrain" A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de NATTES DE CHINE, de diverses qualités. NATTES DE CHINE, sans couture. TOILES CIRÉES. STORES DE FENÊTRES. RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
26oct83—1an dim,mar,jeu

JOLIES MODES. Mme C. SAMSON
150, RUE DU CANAL, 150.
Le premier SALON DE MODES de la ville.
Le plus vaste assortiment des dernières modes. Prix réduits.
16déc—

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
153 et 155 rue Julie.
25— 1an

GEORGES SOULIÉ, SCULPTEUR-DÉCORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché, carton-pierre, plâtre.
Atelier, rue Colysée entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

INSTITUTION CURTO. Pensionnat et Externat. Coin St Philippe et Prieur.
LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 sout—

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau de Paris avec le nouveau système Equilibre. Brevetée pour la tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues par conditions très avantageuses.
18 nov—

V. WEHRMANN
136......Rue Royale......136
Entre Toulouse et St-Pierre.
MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.
Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.
Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles, huile et fournitures pour Machines à coudre.
Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.
V. Wehrmann MECANICIEN de 15 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de tous genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces sur commande.
Toutes les réparations sont garanties.
Plaquage en fer de formes pour cordonniers.
Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale.
5 oct—1an

MaraisStreetSteam Brewery
H. F. STURCKEN, NO. 82, 84 et 86 RUE MARAIS, Entre Conti et St-Louis

LEON QUEYROUZE, "GROCER" EN GROS,
—Importateur de— VINS ET DE LIQUEURS —Et marchand de— Produits des Campagnes et de l'Ouest 97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

RESTAURANT PIZZINI, 182 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.) NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison.
21 oct—1an

"STERLING SILVER" —A— $1.50 L'ONCE
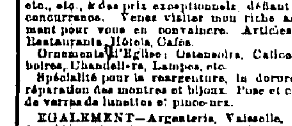
Couverts de Table, Demi-Couverts pour enfants.
Rouleaux de Serviettes à $1.50 pièce
Lunettes en or à 14 karats, à $6.
Couverts en plaqué à $2 la douzaine et au dessus.
Bijoux, Montres, Pendules, Lunettes, Pince nez, etc., etc., à des prix exceptionnels défiant toute concurrence. Venez visiter mon riche assortiment pour vous en convaincre. Articles pour Restaurants, Hôtels, Cafés.
Ornements d'Eglise; Ostensoirs, Calices, Ciboires, Chandeliers, Lampes, etc.
Spécialité pour la reargenture, la dorure et la réparation des montres et bijoux. Pose et change de verres de lunettes et pince-nez.
EGALEMENT—Argenterie, Vaisselle, Linge de table, en location—pour soirées, bals, dîners, mariages, etc.
AU COIN DE LA RUE CONTI ET CHARTRES —CHEZ— C. ROUYER.
16 oc—D MaV—6m

AUX PLANTEURS SUCRIERS
MATERIAUX DE SEELE OHIO ELM POUR Barils à Sucre.
Les meilleurs et les meilleur marché faits. Nous défions la concurrence. N'achetez pas ailleurs avant d'être venu chez nous.
Gypsum ou Plâtre de Terre, Phosphate Floats et Farine de Coton Mais préparés pour le mélange selon notre formule, faisant l'Engrais le meilleur et le meilleur marché connu pour les Terres à Sucre et à Coton.
Les plus forts rendements de sucre qui se soient jamais vus sur le Têche l'an dernier, ont été où la terre avait été enrichie par cet engrais.
Le tout à vendre à des prix minimes par JOHN T. MOORE Jr. & CIE, 37, 39 et 41 rue Tchoupitoulas, 5Mv—8m D Mar J Nouvelle-Orléans.

LES personnes allant à New York, trouveront de jolis appartements meublés avec tout le confort désirable dans une famille française—chambres seules. On donnera le déjeuner si on le désire. Location centrale. Mme A. Viol, No 330 Est 15me rue, en face du parc Stuyvesant, et No 55 Est 12me rue, près Broadway.
15mars—1m D Mer

Spectacles, Bals, &c

PAVILLON FARANTA, Coin des rues Bourbon et Orléans.
Le plus beau Spectacle à Dix Sous qui ait jamais été vu à la Nouvelle-Orléans!
Comédie, Drame, Variétés.
Nouveau Programme! Nouveaux Acteurs! Tout est nouveau! Représentations tous les soirs!
Début de Mlle HATTIE ADAMS, la Reine des Kahoe Clubs.
Début de M. FRANK VENNETTA, le Sénateur Noir.
Réengagement des anciens favoris, CLIFFORD & SKELLY, et LARRY DOOLY.
Aussi, sera représenté pour la première fois à ce théâtre, le grand drame de W. M. PAUL, THE PHANTOM AVENGER.
Joué par la Troupe Dramatique de W. M. Paul, avec une excellente distribution des rôles.
ENTREE...........10 SOUS
Matinées tous les samedis, dimanches et lundis.
27 mars—

Musée de 10 sous. SALLE GRUNEWALD,
Ouvert jour et nuit de 11 heures A. M. à 5:30 heures P. M. et de 6:30 à 10 heures P. M.
Entrée.........10 sous seulement.
Nouveaux et puissants attraits.
PROF. A. W. SAWYER, Le plus grand de tous dans ses grands soli de musique sur le COPOPHONE.
CAPT. DECOURRA, Tattooed Man, de concert aux pieds avec des pointes d'aiguilles.
BOWNEY l'Albinos musical qui imite tous les oiseaux et les animaux.
BABY BELL, l'Enfant Artiste, musicienne douée.
WISTLER et O'BRIEN, les fameux artistes spécialistes, et nombre d'autres attraits.
9 mars—

ADMISSION GRATUITE!
La Grande EXHIBITION ORIENTALE!
Ouverte tous les jours de 10 A. M. à 10 P. M.
126.........RUE DU CANAL..........126 (Bâtisse Jamison.)
ADMISSION GRATUITE! Grande réduction dans les prix! VENTE POUR FAIRE UNE LIQUIDATION
La vente continuera jusqu'au 11 d'avril.
ADMISSION GRATUITE! Grande réduction dans les prix! VENTE POUR FAIRE UNE LIQUIDATION! La vente continuera jusqu'au 11 d'avril.
ADMISSION GRATUITE! 25mars—

Musée de Dix Sous Cité du Croissant.
Ouvert tous les jours, de 11 heures A. M. à 10 heures P. M.
Curiosités nouvelles et Concert toutes les semaines.
Entrée: 10 sous; accès à toutes les parties de la salle. 14 mars—1m

NOUVEAU JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE, COURSES D'HIVER.

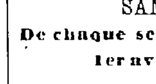

Le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI
De chaque semaine jusqu'au 1er avril 1884.

Les courses commenceront à 1½ heures et demie de l'après-midi. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une bannière sera hissée au dessus de la salle de billards "Crescent Hall" au coin des rues Canal et St Charles.
Insignes d'un jour, dites quarter stretch $1 50
Entrée à la grande tribune 1 00
Billet de dames 50
Entrée au champ de courses par toutes les portes........ 50
Aucune dame ne sera admise à la grande tribune sans être accompagnée d'un monsieur.
Les insignes dits Quarter Stretch donneront aux porteurs accès à toutes les parties de la piste et du champ.
Les billets d'entrée à la tribune ne donnent pas droit aux mêmes privilèges que les Quarter Stretch.
Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagneront.
Il est positivement interdit de fumer sur la tribune des dames.
Tous les véhicules entreront par la porte du chemin de Gentilly.
Les chars des chemins de fer "City" et "Canal" s'arrêteront aux Fair Grounds mêmes et déposeront leurs passagers derrière la grande tribune à la loucher.
R. W. Simmons, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
27 déc—1r

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands No 104 rue du Canal Nouvelle-Orléans, mars 1884.
Avis est donné que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette compagnie LUNDI 7 avril 1884, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
21mars G. W. NOTT.

Bureau de la Compagnie Importers' Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters—Nouvelle-Orléans 18 mars 1884.
Une assemblée des actionnaires aura lieu au bureau de la Compagnie, à midi, le Lundi, 31 mars 1884, pour décider s'il y a lieu de convertir une moitié de l'Entrepôt à l'emmagasinage de marchandises étrangères ("Bonded Storage") et d'en appliquer l'autre moitié à l'emmagasinage des produits domestiques ("Free Storage").
P. A. CONAND, Secrétaire.
19mars—au31

OUVERTURE DU PRINTEMPS —CHEZ— GODCHAUX, MARCHAND DE VETEMENTS —ET— d'Articles de Toilette POUR HOMMES, 81, 83 et 85 rue du Canal.
Lundi, 10 Mars 1884, Nouvelles Marchandises faites ici —A— BAS PRIX.
Venez examiner nos Nouveautés.
Ordres de la campagne sollicités.
Echantillons et mesures envoyés, sans frais sur demande. 9mars—

Avis.
CONFORMEMENT à la loi, avis est ici donné de l'intention de l'ancienne société HORNOR & BENEDICT, en liquidation actuellement, de présenter à la prochaine Législature de l'Etat un projet de loi autorisant des poursuites judiciaires contre l'Etat.
HORNOR & BENEDICT.
26 mars—26 30—avril 4

ANT. CARRIERE, E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons Négociants-Commissionnaires; No 132 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
10 mars

F. JAHNKE, (Breveté pour la Louisiane), PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER,
Importateur et marchand de Pierres plates allemandes et de North River pour pavage, curb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.
Nos 208 et 210 rue Delord, Entre Baronne et Carondelet.
23jan—

L.S.L. Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE— **Faire Fortune!**

Le Grand Tirage Mensuel A $5 00 CLASSE C, DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE Aura lieu A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, Nouvelle-Orléans, Lne, —LE— MARDI, 8 AVRIL 1884,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,987 Lots, montant en tout à $265,500.
Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.

VOYEZ LE PLAN. PLAN EXTRAORDINAIRE, 100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de	25,000	25,000
1	Lot de	10,000	10,000
2	Lots de	6,000	12,000
5	Lots de	2,000	10,000
10	Lots de	1,000	10,000
20	Lots de	500	10,000
100	Lots de	200	20,000
300	Lots de	100	30,000
500	Lots de	50	25,000
1 000	Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967	Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)
Adresser à **M. A. DAUPHIN,** Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la New-Orleans National Bank New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

La Banque Nationale de la Louisiane vs. La Louisiana Drainage and Paving Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,654—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 26 avril 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et les dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée Faubourg St Joseph, ensemble avec tous les droits d'atterrissement ou accroissement de la batture qui y appartiennent, mesurant deux cent soixante-dix-huit pieds de face au fleuve Mississippi; puis, s'étendant en profondeur à la rue Water sur laquelle elle a une façade de deux cent soixante huit pieds onze pouces, étant bornée sur sa ligne supérieure par la rue Général Taylor, sur laquelle elle mesure six cent quatre-vingt-deux pieds de profondeur de la rue Water jusqu'à la ligne des eaux basses du fleuve Mississippi, en juillet 1881, et sur la ligne du bas, est la continuation d'une ligne passée dans le centre de la rue Poniatan, de la rue Water au fleuve Mississippi, sur laquelle ligne, mesure six cent quarante et un pieds et deux pouces de profondeur de la rue Water au plan ou certificat de voyer, fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, en date du 30 juillet 1881, annexé à un acte de vente de Raymond Pochelu aux défendeurs dans cette affaire, passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le 2 août 1881.

2° Ensemble avec les propriétés et effets ci-après décrits, placés sur la portion de terre ci-dessus mentionnée ou dans le voisinage du dit terrain

Une maison en bois à deux étages, 60x40.
Une machine à vapeur H. P., avec chaudière et accessoires (one H. P. steam engine with steam drum and connections).
Une machine à vapeur H. P. (one H. P. steam engine.)
Une machine à vapeur H. P. (one H. P. steam engine.)
Une pompe à vapeur (one steam pump).
Deux chaudières, 28x40.
Un hangar couvert en bardeaux, 30x120.
Un tramway, 600 pieds de long, à double voie, rails T (one tramway 600 feet long, with double track.)
Deux fourneaux à fondre, en fer, d'une capacité de 1000 livres.
Une "stone heater" malléable en fer de 6 pieds de diamètre et 16 pieds de long (one stone heater, malleable iron, 6 feet diameter by 16 feet long.
Un "mixer" en fer battu, 2x24 avec arbre de conche et lames en fer (one wrought iron mixer 2x24 with iron shaft and blades.)
Un récipient à huile en fer (tank) (one iron oil tank with steam connections).
Une presse en fer pour fabriquer des blocs.
Une presse en fer pour fabriquer des tuiles.
Deux "Cast Iron Carriers", porteuses en fonte.
Une machine à écraser les pierres.
Un élévateur en bon état.
Quatre cheminées en fer (Iron Smoke Stacks).
Deux cent vingt-cinq mille livres de blocs d'asphalte.
Trois cent cinquante tonnes d'asphalte.
Deux mille cent tonnes de chaux en pierre (Lime Stone Rock).
Quatorze barils huile, résidu.
3/4 barils huile de graisse.
1/2 baril huile Noire (Black Oil).
1/2 baril huile pour cylindre.
Six pelles (Scoop Shovels).
Deux pelles à longues manches.
Deux pelles à manches courtes.
Deux houes (Spades) à manches courtes.
Cinq "Pick Axes" (pics).
Un rateau (Rake) à manche en bois.
Un rateau (Rake) à manche en fer.
Une fourche à charbon (Coal Fork).
Un "Belt Clamp".
Deux cribles [illegible]
Un "Steel Square".
Un étau de forgeron.
Deux ciseaux à froid.
Quatre tarrières.
Un "pitching tool".
Deux "crusher" pour ... pilons.
Deux "belt punchers" emporte pièces de bande.
Un pipe-tongs (pince à tuyaux).
Deux gros marteaux (sledge hammers).
Une clef pour devisser (pipe wrench).
Quatre clefs à écrous (monkey wrenches).
Deux "pipe wrenches".
Un "bung starter" débondoir.
Deux casse-têtes.
Deux vilebrequins (augers).
Un pipe cutter.
Un marteau et coin stock and die.
Un grattoir de chaudière.
Trois scies (hand saws).
Un niveau à esprit (spirit level).
Un tournevis.
Un foret pour engrenage (ratchet drill).
Un vilebrequin et mèche (brace and bit).
Cinq batteries (rammers).
Neuf canulettes à huile.
[illegible]
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
[illegible] mars—27 [illegible] avril

Emile Bouny vs. Irène Bondeau, J. P. Rondeau et P. Jules Fazende in solido. Le même vs les mêmes.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos [illegible] et 3849—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus respectives, je procéderai à la vente aux enchères à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 10 avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
[illegible]
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 mars—25—1 8 10 avril.

Duncan Galbreath vs Edw J. Gay et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10 435—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 23 avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain îlet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Valmont, Dryades, Dufossat et Nayades ou St Charles, anciennement faubourg Avart, paroisse Jefferson, en cet Etat, désigné par le numéro soixante-et-un ayant vingt-sept lots de terre, numéro un à vingt-sept inclusivement et mesurant deux cent quarante-trois pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Nayades ou St Charles, cinq cent vingt-sept pieds onze pouces de face à la rue Dufossat, quatre cent vingt-cinq pieds de face à la rue Valmont et cent quatre-vingt trois pieds de face à la rue Dryades, le tout plus ou moins, conformément à un plan de C. A. de Armas, en date du 7 mai 1859. Ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, étant la même propriété acquise par le feu Edward J. Gay, Jr, de Edward S. Keep et als, conformément à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 14 septembre 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
22 mars—22 29—5 12 19 23 avril

La Société Suisse de la Nouvelle-Orléans vs. George Fatzer et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 2,697—En vertu d'un writ de fieri facias contre Henry Jolliesaint, sûreté sur bons de George Fatzer, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 29 avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 269, borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bagatelle et Union, mesurant trente pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds. Acquis le 29 juillet 1871, enregistré au Bureau des transferts, livre 99, folio 682.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme propriété de Henry Jolliesaint.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28mars—28 avril 4 10 18 25 29

Joseph H. Spearing vs Mme Rosalie Rosenfield et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,082—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 avril 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Gravier et Commune, ayant une façade à la rue Baronne de trente-sept pieds, ayant une égale largeur à la profondeur de vingt-cinq pieds six pouces sur le côté nord, de là elle s'élargit à l'étendue de quarante-trois pieds; puis, s'étend de trente pieds de profondeur à la ligne du fond, et sur le côté sud, le dit lot a quarante-six pieds six pouces de profondeur.
Acquis par Joseph Rosenfield le 30 avril 1862. Enregistré livre 85, folio 434.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans,
8 mars—8,15,22,29—avril 5 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cheval, dray, vaches, Balances,
Dans l'affaire de C. Sporl & J. J. Sporl, individuellement, et comme associés de la maison de C. Sporl contre leurs créanciers.
No 9,507. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.
PAR GIRARDEY & MACON,—C. E. Girardey, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 2 avril 1884, à 10 heures du matin, conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 décembre 1883, rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu, au No 75 rue Montégut, 3e district:
Un cheval et un dray. Une vache. Deux jeux de balances.
Conditions: Comptant sur les lieux.
21 mars—21,22 mars—1,2 avril.

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Interdiction de Henry Spiro. } No 7172. Division C.
ATTENDU qu'Amy Freud, résidant du comté de Wayne, Michigan, tutrice dûment qualifiée des mineurs Léontine Spiro et Max Spiro, a enregistré une pétition en cette cour demandant qu'en sa qualité susdite elle soit autorisée et permis de transférer hors de l'Etat de la Louisiane, la somme de $850 43, huit cent cinquante 43/100 piastres en espèces, appartenant à l'enfant mineure Léontine Spiro.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les trente jours de la première publication du présent avis les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. JULES VIENNE, Député Greffier.
26mars—29mars 5,12,19,26 av

Avis aux créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans
Charles Heider vs ses créanciers. } No 10,877. Division B.
Ordre de Cour—
La cour considérant la pétition ici enregistrée, les tableaux et annexés et les affidavits, ordonne qu'une assemblée des créanciers du dit pétitionnaire Charles Heider ait lieu pardevant Paul Renach, Esq. notaire, le 12me jour d'avril 1884, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et que Theo G Hunt, Esq. avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 8 mars 1884.
Signé, W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme, JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.
9 mars—30

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
[illegible]
W. T. HOUSTON, Juge. [illegible] F. A. MONROE, Juge. [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
[illegible] F. A. MONROE, Juge. [illegible]

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Marks.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,042. Division C—Attendu que S. Wile, administrateur, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Marks, décédé [illegible] avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier.
2 mars—29 avril 2 6

Emma Retseland femme de C. Steinel vs ses créanciers
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,20[illegible]—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers d'Emma Retseland femme de C. Steinel et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par Anthony Riedl, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier.
29 mars—29—2,6 avril

Christian Steinel vs ses créanciers
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10 229—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de Christian Steinel et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Anthony Riedl, syndic de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour JAMES T. CLARK, Greffier.
29mars—29 2 6 avr

Succession de Phillipp Meyer
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9189—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de la raison sociale de Phillipp Meyer & Fils et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis Meyer, membre survivant de la dite raison sociale, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. JAMES T. CLARK, Greffier.
22 mars—28—1,6 avril

Successions de Adam Wingling Ravanuack et Eva Myers, son épouse.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,050—Division—Attendu que Adam Ravanuack a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Adam Wingling Ravanuack et sa femme Eva Myers, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier.
30 mars—30,3,8 avril

Succession de E. Cahill.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10 980 Division E—Attendu que Lawrence O. Murphy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu E Cahill, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, JAMES T. CLARK, Greffier.
27 mars—27,30,5 avril

Succession de John Sporl.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 10,920.—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent avoir pour lesquelles le compte présenté par Margaret Schmitt, veuve John Sporl, tutrice, et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. JAMES T. CLARK, Greffier.
27 mars—27,30,5 av

Succession de L. C. Shaw.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,011—Division A, Attendu que Mme Mary Nieman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu L. C. Shaw, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour. JAMES T. CLARK, Greffier.
26 mars—26,30—4 avr

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT

Bijouterie, Meubles en acajou, batterie de cuisine, etc., etc
Succession de Marie Pulson, veuve Théodore B Levesu.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 10,711.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 12 avril 1884, il sera vendu à 10 1/2 heures précises du matin, à la dernière résidence de la défunte, rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mars 1884, et signé par l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—
Un lot de meubles meublant.
Conditions—Comptant. 1av—1,6,12

Bâtisse en briques à deux étages rue de la Douane, No 113, entre les rues Royale et Bourbon.
No 7591.—Division D. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Succession de Madame Marguerite A. de Cabaret, Vicomtesse de Cerny.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 26 avril 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mars 1884—
La propriété foncière suivante appartenant à la susdite succession, savoir:
Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Douane, Bienville, Royale et Bourbon. Lequel lot de terre mesure 25 pieds 3 pouces de face à la rue de la Douane sur une première profondeur vers la rue Bourbon de 75 pieds 3 pouces, de là retrécissant à angle droit 1 pied 7 pouces 5 lignes, de là sur une seconde profondeur de 37 pieds 2 pouces 5 lignes, 112 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne opposée et 23 pieds 9 pouces 3 lignes de large sur la ligne du fond. Ensemble une maison en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée une grande chambre à l'usage d'un restaurant, au premier, balcon sur la façade, deux salons avec portes à coulisses, vestibule et cabinet; au second, trois chambres, vestibule et deux cabinets.
Une bâtisse en briques, à deux étages attenant à la maison principale, ayant au rez-de-chaussée cuisine et cinq chambres aux étages supérieurs hangar en briques, lieux d'aisance, cour dallée, etc., etc.
Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant 30 sept. 1885 à raison de $75 par mois.
Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage, transfert de la police d'assurance et la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat.
Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'achat.
Acte de vente pardevant Omer Villere, notaire, aux frais des acquéreurs.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé de l'acquéreur afin de garantir la vente.
23 mars—23 29 5 12,19,26 avril

Vente pour effectuer un partage.
Résidence élevée sur piliers sur la rue St Philippe, Nos 330 332 et 334
Maison en bois rue St Louis No 465
Terrain venant rue Dumaine, entre Prieur et Roman.
Succession de M. et Madame Eugène Hacker.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 5028
PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse. SAMEDI 12 avril 1884 il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles. En vertu d'un jugement de l'honorable A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A rendu le 25 janvier 1884 et signé le 30 janvier 1884
Les propriétés suivantes savoir
[illegible]

Propriétés faisant faces aux rues Laharpe et Derbigny, près du marché St Bernard.
Succession de John Baxter
[illegible]
12mars—12 22 29 5 12 avril

Etat de la Louisiane vs. la succession de J. D. Kamper
BUREAU DU PERCEPTEUR DE TAXES, DE L'ETAT DE LA LOUISIANE District Supérieur No. 24 rue [illegible]
Nouvelle-Orléans, 29 mars 1884.
Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans
EN vertu de l'autorité dont je suis revêtu par un acte de la Législature de cet Etat, No. 98 de 1882, approuvé le 5 juillet 1882, et par les lois relatives aux cas semblables, je vendrai à l'enchère publique, [illegible] dans la maison de cour dans la paroisse où la Cour Civile de District siège, allée St. Antoine, Deuxième District, le SAMEDI, 26me jour d'Avril 1884 à midi ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits y appartenant, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Quatre (4) certains terrains dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] l'avenue Carrollton et les rues Short, Deuxième et Burthe, désignés comme les terrains Nos. 6, 7, 8, 9, dans le carré d'îlet No 94, les dits terrains sont contigus les uns aux autres. Les Nos. 6, 7, 8 et 9, mesurant, chacun, 120 pieds de façade avenue Carrollton en [illegible] lignes parallèles. La dite propriété sera vendue pour payer les taxes dues à l'Etat, ainsi que l'intérêt, les frais et dépens connus sous le titre de taxes d'Etat des années 1877 et 1878 se montant à $19 20.
Il ne se fera pas d'adjudication, pour un montant moindre que la totalité des dites taxes, intérêts, frais, dépens, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes impayées et pour le recouvrement desquelles il n'a été recouru à aucune procédure, dues à l'Etat et à la ville de la Nouvelle-Orléans, avec intérêt, frais, dépens qui y sont dûs.
En se conformant à cette enchère, l'acquéreur aura le droit d'être immédiatement mis en possession, et la loi lui accordera des titres absolus.
Conditions—Paiement comptant en argent, ou en telles valeurs, bons, et mandats que la Constitution et les lois autorisent à accepter, au moment de l'adjudication.
J. D. HOUSTON, Percepteur de taxes, District Supérieur paroisse d'Orléans
30 mars—30,5,12 19,26 av

VENTE DE CONSTABLE.
Francisco P. Martinez vs. Christopher R. Ryan.—No. 3907.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, 12 rue des Magasins, entre Canal et Commune, Premier District de cette ville, mercredi 9 avril 1884, à midi—
Un lot de meubles, de liqueurs et de marchandises, selon l'accusé d'un acte d'inventaire en mon bureau. Saisi dans l'affaire susdite et susnumérotée. Conditions—Comptant, sur les lieux.
N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
29mars—

Avis aux Créanciers.
Jno W. Bryant vs ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7752—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Jno W. Bryant et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. R. P. Huey, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier.
30 mars—30,3,8av

Succession de A. Porpiunna.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,161—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier.
1 avril—1,5,10

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés rémunératives du Second District.
No 148 rue Bourbon, Entre les rues Orléans et St Pierre.
Résidence en briques à deux étages. Nos 126 et 128 rue St Louis, Entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Résidence en briques à un étage avec mansarde No 273 rue Bourgogne, Entre les rues Ursulines et Hôpital.
Résidence en briques à un étage avec mansarde, No 127 rue Bourbon, Entre les rues St Pierre et Toulouse.
Résidence à un étage,
Bien de campagne à Mandeville, paroisse St-Tammany.
Succession de L. A. Leep [illegible] E. L. & C. Bernard vs. Veuve C. Bernard [illegible]
Cour Civile de District [illegible] d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER [illegible]
[illegible]

Vente très importante d'un [illegible]
A cette portion de la propriété [illegible]
Ayant 1500 pieds de face à [illegible]
[illegible]
PAR W. I. HODGSON [illegible]
[illegible]